

Commune de Pleucadeuc

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 13 avril 2024

L’an deux mille vingt-quatre, le treize avril à neuf heures, se sont réunis les membres du CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqués le treize mars, au lieu ordinaire de leurs séances, sous la Présidence d’Alain LAUNAY, maire.

Présents : LAUNAY Alain, BALAC Loïc, GOURMIL Nathalie, GUILLEMOT André, ROUX Patricia, LOYER Alain, BUSSON Jean-François, BOCANDE Marie-Pierre, DEBAYS Evelyne, RACOUET Philippe, GUILLOUCHE Elodie.

Absents excusés : LE TREHUDIC Samuel ; GABARD Sylvain

Secrétaire de séance : GUILLEMOT André

Nombre de conseillers en exercice : 13

Nombre de conseillers présents : 11

Nombre de pouvoir : 0

+++++

OBJET : FIXATION DES TARIFS COMMUNAUX ET DES SALLES

Monsieur le maire informe que la commission des Finances réunie le 25 mars 2024 propose d’augmenter les tarifs communaux 2023 de 3% pour cette année 2024.

En ce qui concerne les Tarifs des locations des salles, le service administratif a présenté à la commission finances une refonte des tarifs. En effet, la grille actuelle est complexe et difficilement lisible. Par ailleurs, le surcoût lié à la consommation d’énergie est à prendre en compte dans la politique tarifaire.

La commission des finances propose au conseil municipal les changements suivants :

- suppression des locations salles 50 et 30 car elles ne sont jamais louées ;
- suppression tarif « pleucadeuciens partis – de 5 ans », car comment vérifier ? – Par ailleurs, il est à souligner qu’ils ne paient plus leurs impôts à Pleucadeuc ;
- suppression « réduction 20% pour 2 jours pour les extérieurs » : proposition d’un forfait de 2 jours pour tous, tout en différenciant extérieurs et les Pleucadeuciens ;
- même tarif pour salle 80 et convivialité. Elles peuvent accueillir le même nombre de personne, elles offrent les mêmes prestations (évier, réfrigérateur, tables,)
- fusion tarif (ligne) vin d’honneur et assemblée : ils ont déjà le même tarif et il s’agit de la même prestation ;
- suppression « utilisation four » : les locataires louent l’office qu’ils utilisent le four ou pas, aucun contrôle n’est effectué ;
- fusion tarif (ligne) buffet et repas : si disparition du tarif office sans four aucun intérêt, c’est la même prestation ; besoin d’un entretien, il y a les mêmes charges ;
- locations 1 jour ou 2 jours – réduction pour le 2^{ème} jour
- intégrer espace convivialité dans le tarif de la grande salle : on ne peut louer l’espace convivialité quand la grande salle est louée. Les locataires passent par l’espace convivialité pour se rendre dans la grande salle et aux toilettes. Il faut donc le nettoyer, allumer les lumières et le chauffer.

La commission propose un nouveau tableau des tarifs :

	EC ou Salle 80 sans cuisine Vin d'honneur / obsèques	Salle 80 ou EC sans cuisine 1 journée	Grande salle (EC compris) 1 journée	Grande salle (EC Compris) + Office 1 journée	Equipement complet 1 journée	Equipement complet 2 journées
Particuliers de la commune	70	112	350	530	640	880
Particuliers hors commune	134	202	680	980	1180	1480
entreprises communales		Gratuit pour réunions	350	530	640	880
Associations communales	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	
capacité assises		40	250	250	300	

EC : espace convivialité

caution	Espace convivialité	salle 80	grande salle	office
occupation	333	667	1110	634
ménage	100	100	200	100

Les durées d'occupation sont précisées dans le contrat de location.

Autres tarifs	Tarif	caution
Utilisation du vidéo projecteur	40	100
Utilisation de la régie	100	500
Utilisation de la mixette	40	100

que pour les professionnels

Mise en place des gradins

En fonction du temps passé sur la base de 120 €

(cela nécessite environ 1.5 h par agent, 2 agents sont nécessaires donc 3 heures au total)

Après avoir entendu ces justifications, le conseil municipal décide à l'unanimité,

- **D'augmenter de 3% les tarifs pour l'année 2024 pour ce qui concerne la grille des divers tarifs communaux.**
- **D'adopter les tarifs des locations salles comme présentés dans le tableau ci-dessus.**

Fait et délibéré, le 13 avril 2024

Le Maire, Alain LAUNAY.